LE GALERIEN

décembre 2010

« Mensuel à périodicité variable de la section Union SNUI – Sud Trésor – Solidaires des Pyrénées Atlantiques »

Pas de répit après le conflit « retraites » qui nous a longuement mobilisés, depuis la rentrée tout particulièrement.... chaque mois de décembre nous apporte son lot de suppressions d'emplois, et c'est chaque année de plus en plus insupportable: encore 23 emplois supprimés dans notre direction en 2011, et le CTPD de début janvier 2011 va encore annoncer, à nos services déjà asphyxiés, lesquels seront un peu plus amputés de leurs effectifs.....

2 occasions nous étaient offertes en décembre pour manifester notre mécontentement après l'annonce de ces suppressions d'emplois:

- l'inauguration le 1er décembre (jour du CTPC « emplois »!!) des S.I.P de Bayonne et Anglet.
- La visite de Mr Mazauric, directeur à la DGFIP, à notre DDFIP à Pau le 20 décembre.

Nous avons proposé aux agents le boycott de l'inauguration du 1er décembre, et l'interpellation massive du représentant de la DGFIP le 20 décembre.

Tract d'appel au boycott du pot d'inauguration des SIP de Bayonne et d'Anglet:

la majorité des agents invités a boycotté cette inauguration.....

La fête le 1er décembre 2010 pour l'inauguration des S.I.P de Bayonne et d'Anglet ?

à l'heure où les agents des finances se voient imposer une réforme des retraites qui les conduira à travailler plus longtemps pour percevoir des pensions encore plus faibles,

à l'heure où leur pouvoir d'achat se dégrade, où leurs salaires sont gelés et leurs cotisations "retraite" augmentées par cette même réforme,

le jour même, 1er décembre, du CTPC "emplois" qui va entériner une nouvelle vague de 2667 suppressions d'emplois en 2011 aux finances, qui se traduira dans notre département par une nouvelle dégradation de la qualité du service rendu à l'usager et des conditions de travail des agents,

alors que tous les services, et en particulier les S.I.P, sont au bord de l'asphyxie, le manque d'effectifs étant maintenant intolérable et la charge de travail en augmentation constante,

alors que les leçons de la mise en place des autres S.I.P sur le département n'ont pas été tirées au niveau de l'organisation de l'accueil (confidentialité, espace disponible, salles de repli, moyens en effectifs, formation,.....)

alors que le coût de ces agapes pourrait être utilement affecté à des besoins des agents toujours pas satisfaits, dans cette période d'extrême rigueur budgétaire,

les agents des futurs S.I.P de Bayonne et d'Anglet sont invités à "trinquer" le 1er décembre à leur mise en place !!!

dans la situation dans laquelle ils se trouvent, les agents concernés ont plus de raisons de manifester leur mécontentement que leur allégresse à l'occasion de cette mise en place:

Aussi, comme lors des précédentes inaugurations des S.I.P du département, l'union SNUI-Sud Trésor Solidaires 64 appelle les agents à boycotter les festivités qui leur sont proposées le 1er décembre .

Le 20 décembre, soit 2 semaines après l'annonce du nombre des suppressions d'emplois, Mr Mazauric, Directeur des Finances Publiques, était dans notre département, et en particulier le matin à notre DDFIP à Pau.

Il avait proposé aux Organisations Syndicales (2 représentants maximum par OS) de les recevoir, de 12h15 à 12h45. L'intersyndicale 64, après tenue de HMI à Pau, avait décidé de ne pas participer à cette rencontre « de convenance » et d'interpeller Mr Mazauric sur le massacre des emplois, qui fait des ravages dans tous les services.
La rencontre initialement prévue n'a donc pas eu lieu. Plusieurs dizaines d'agents sont venus épauler leurs représentants et interpeller le représentant de la DG dans le hall de notre DDFIP, avant son départ; nous lui avons remis une pétition signée par des centaines d'agents des 2 filières du département, et donné lecture de la motion ci-dessous. Action qui peut paraître symbolique pour nombre de collègues trop désabusés au point de ne pas lui trouver d'utilité, mais action qui s'ajoute à celles menées sur tous les départements, qui expriment la même exaspération que la notre, et action qui a eu le mérite de dénoncer la situation réelle des services, en écho à la présentation idyllique de la « fusion » dans le 64 que n'a pas manqué de faire notre hiérarchie locale lors de la gentille réunion qui a précédé notre intervention.....

pétition intersyndicale remise à Mr Mazauric :

Pétition DDFiP 64 - Décembre 2010 – Emploi salaires retraites

Notre Direction Générale prétend attacher "la plus grande importance à maintenir la qualité du service rendu, à conserver l'ensemble des missions et à donner aux agents des conditions de travail satisfaisantes" et, dans le même temps, elle continue sa politique absurde de suppressions d'emplois de grande ampleur (2.569 en 2010, 2.667 en 2011 dont 26 suppressions nettes de cadre B et C sur le département des Pyrénées-Atlantiques).

Elle n'ose pas toutefois relancer l'argument des "fonctionnaires moins nombreux et mieux payés", le gel des salaires des fonctionnaires ayant été annoncé par ce même gouvernement qui promettait une action d'envergure pour le pouvoir d'achat des français.

Les agents de la DGFiP souffrent de plus en plus sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, du manque de moyens humains pour accomplir les missions dans des conditions décentes. Ils souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs qui prend de plus en plus souvent une tournure infantilisante et/ou coercitive. Ils souffrent de la dégradation considérable des conditions de travail et de l'affaiblissement du service public.

Face à cette politique et à l'absence de réponse aux difficultés, c'est légitimement la colère qui s'exprime, notamment par une grande participation aux mouvements sociaux de la période (jusqu'à 70 % de grévistes sur le département).

Aujourd'hui, les agents de la DDFiP 64, soutenus par l'intersyndicale des Pyrénées-Atlantiques, demandent à être enfin écoutés et entendus.

Ils exigent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations,
- la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois,
- la reconnaissance de leur qualification au travers d'une revalorisation des rémunérations,
- l'abrogation de la loi dite "de mobilité",
- l'abrogation de la loi sur les retraites
- et l'ouverture de réelles négociations sur tous ces sujets d'importance au niveau national.

Texte de la motion intersyndicale lue à Mr Mazauric:

Monsieur le directeur,

Le chiffre est désormais connu officiellement, c'est bien 2 667 emplois des agents de notre direction qui seront supprimés à la DGFiP en 2011.

Près de 20.000 emplois auront ainsi été supprimés, sur les 2 filières de notre administration, depuis 2002, soit 15% des effectifs. Un bien triste record, qui s'accompagne de la disparition de plus de 1.000 trésoreries en 10 ans et d'un taux de non-remplacement des départs à la retraite de 66%.

Notre département paie encore un lourd tribut à ces suppressions d'emplois : après les 22 emplois perdus en 2010, ce sont 23 emplois qui seront supprimés en 2011.
La catégorie C est toujours durement touchée, avec 29 suppressions d'emplois et le gel de 3 postes dans le cadre des mutations. Nombre de services sont déficitaires en emploi.

Mais cela vous le savez : il ne pourrait en être autrement, pour les agents qui vous alertent depuis plusieurs années.

Fait révélateur : mêmes les cadres sont très inquiets d'une situation qui atteint des limites insupportables au niveau organisationnel.

Et la seule réponse qui a été trouvée et annoncée par M. Parini lors de ses vœux est la mise en place de groupes experts métiers (GEM) dans lesquels les agents pourraient émettre des propositions pour simplifier les process de travail et la promesse de moins d'indicateurs dans la vie des services…
Bien maigre prise de conscience, poudre aux yeux ou véritable provocation dans ce contexte de suppression d'emplois….que devons-nous en penser ?

Merci de ne pas nous répondre par les arguments ineptes et pseudo-scientifiques sur l'efficience ou sur les calculs des outils ORE et TSM, sur le bien fondé de supprimer des emplois suite à l'évolution des procédures administratives, réglementaires et informatiques…

Ces suppressions d'emplois sont dues à un entêtement idéologique absurde et dévastateur: le taux de chômage atteint 10%, et des millions de chômeurs et de précaires sont à la recherche d'un emploi stable.
L'excuse de la maîtrise des finances publiques ne tient pas davantage: dans un budget qui affiche près de 92 milliards d'euros de déficit, l'économie budgétaire attendue de la suppression de 30000 postes dans la fonction publique représente 500 millions d'euros, soit moins que les 700 millions d'euros qu'ont coûté le bouclier fiscal en 2010….

Ces suppressions d'emplois mettent en péril les conditions de vie au travail des agents et la qualité du service rendu à l'usager.

Pour les agents, cela veut dire toujours plus de charge de travail, toujours plus de polyvalence et moins de technicité, toujours plus de flexibilité et moins de garanties de gestion, toujours plus de contraintes et de pression.

Le malaise des agents des finances publiques, renforcé au fil des suppressions d'emplois, est désormais permanent dans tous les services de notre direction.

M. Parini dit vouloir "*nous aider dans l'exercice de notre travail* ".

Dans ce but, nous, agents des Pyrénées atlantiques, exigeons :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations ;
- L'arrêt des gels de postes ;
- Un bilan réel des charges et des besoins afin d'implanter les emplois nécessaires pour remplir pleinement l'ensemble de nos missions ;
- La définition d'un plan pluriannuel de recrutement ;
- La reconnaissance de nos qualifications par la revalorisation des rémunérations.

Nous vous remettons la pétition ci-jointe, signée massivement par les agents du département.

Départ à la retraite: fin du « salaire continué »

l'article 46 de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites met fin, à compter du 1er juillet 2010, au « traitement continué » des fonctionnaires.
Actuellement, le traitement d'activité est continué jusqu'à la fin du mois au cours duquel le fonctionnaire est admis à la retraite, et la mise en paiement de la pension est effectué à la fin du 1er mois suivant le mois de cessation d'activité.
À partir de juillet 2011, le traitement du mois de départ à la retraite ne sera donc versé que pour le nombre de jours d'activité dans ce mois, et non pas pour le mois complet..

Pour le gouvernement, il n'y a pas de petites économies, surtout quand il s'agit d'en faire sur le dos des fonctionnaires !!

départ anticipé des fonctionnaires parents de 3 enfants

la même loi du 9 novembre 2010 a entériné la suppression, dès le 1er janvier 2012, du départ anticipé en retraite des parents de 3 enfants ou plus.
Pour pouvoir bénéficier des dispositions actuelles, les agents concernés devaient déposer leurs demandes avant le 31 décembre 2010, et donc prendre dans l'urgence une décision qui engage tout un avenir.
Après plusieurs interventions des organisations syndicales, le directeur général adjoint a précisé que les agents qui auraient déposé une demande de départ à la retraite avant le 31.12.2010, pour un départ au plus tard le 1er juillet 2011, bénéficieraient d'un droit de rétractation et d'annulation jusqu'à la fin du mois de février ou mars 2011.
la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique a également assuré qu'un logiciel de simulation des pensions serait disponible le 1er janvier 2011.

Les sujets d'actualité traités dans ce « galérien », et bien d'autres encore, sont développés sur notre site local, pensez à aller le consulter !!

Demandes de mutations 2011

les dates limites de dépôt des demandes de mutations 2011sont:

- **le 14 janvier 2011** pour le mouvement général
- **le 7 janvier 2011** pour les appels de candidatures, postes à profil ou à avis.

Toutes les informations utiles figurent sur notre site national, ainsi que sur « l'unité spécial mutations 2011 ».
N'hésitez pas à solliciter vos correspondants pour toute difficulté rencontrée dans la rédaction de vos demandes.

bonnes fêtes de fin d'année à tous !!!!